

# DIGITHÈQUE

## Université libre de Bruxelles

---

LAURENT Henri, « La chance du bluffeur IV. La peur de la révolution », in *Combat*, deuxième année, n° 61, 4 décembre 1937.

---

**Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.**

Elle a été numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des œuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

Accessible à :

[http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/noncat000002\\_1937\\_0061\\_Laurent\\_f.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/noncat000002_1937_0061_Laurent_f.pdf)

# LA PEUR DE LA REVOLUTION

## UNE POLITIQUE DE CLASSE

L'opposition de S. M. Britannique, conduite par le Major Attlee, combat vivement depuis deux ans, la politique étrangère des Cabinets conservateurs Baldwin et Chamberlain. Dans la presse, au Parlement et — de façon plus durable — dans plusieurs livres orange aux éditions du Left Book (dont Norden a rendu compte ici-même), les porte-parole du Labour ont montré que cette politique avait toujours été inspirée par des motifs de classe. Dans l'affaire du rapt de l'Éthiopie, l'Angleterre a en somme ménagé la thèse italienne. Devant les interventions étrangères dans la guerre civile d'Espagne, elle a abandonné le gouvernement républicain, soupçonné d'être trop facile aux influences socialistes et communistes. Toutes les concessions à l'Allemagne s'expliqueraient aussi par là.

Cette interprétation contient une part de la vérité ; mais elle ne contient pas toute la vérité. Nous avons montré que l'extrême faiblesse des armements britanniques suffisait à expliquer la timidité, les hésitations, la passivité du Foreign Office. Toutefois, nous voudrions renforcer de quelques observations complémentaires cette interprétation d'essence marxiste.

## LES CHAMBERLAIN

Considérez le protagoniste actuel de la politique britannique, M. Neville Chamberlain, représentant aux Communes Birmingham où il a fait ses armes et conquis tous ses grades dans la politique municipale. On ne s'appelle pas impunément Chamberlain ; on n'appartient pas à la famille qui a déjà donné à l'Angleterre Austen et Joë du nom, sans qu'il en en demeure quelque chose dans la façon d'envisager les problèmes politiques et sociaux de notre temps.

## FASCISME = GUERRE

Or, chaque jour se vérifie la thèse générale des gauches selon laquelle le national-socialisme et le fascisme, par leur implacable logique interne, s'achèment chaque jour davantage vers la guerre, dérivatif à toutes les difficultés intérieures, éternel expédient des dictatures aux abois.

Cette guerre qui leur serait imposée, les Anglais estiment qu'ils la gagneraient, avec le concours des alliés, que les appétits des impérialismes fascistes leur assureraient certainement. Ils la gagneraient à plus ou moins bref délai, selon qu'elle éclatera après ou avant la réalisation de leur programme d'armement. Mais cette conviction ne suffit pas à apaiser les appréhensions des Anglais. Car, outre la perspective des atroces boucheries, dont elle serait le signal, des profondes convulsions économiques qui s'ensuivraient, une question s'impose à leur esprit, laissant subsister une inconnue terrible : Que deviendraient l'Allemagne et l'Italie, après l'écroulement de la structure naziste et fasciste que provoquerait inévitablement une débâcle ? Nul doute, pour les conservateurs anglais et français, que ces deux grands pays seraient plongés dans un effroyable chaos, où seraient entraînés à leur tour leurs voisins de l'Europe centrale, et peut-être finalement l'Europe entière.

## UN PRECEDENT :

les vainqueurs de 1918 au bord de l'abîme.

Elle a frôlé cet abîme de novembre 1918 à janvier 1919. L'effondrement militaire des puissances centrales détermina alors la chute des monarchies et l'apparition de républiques démocratiques. Mais cette substitution ne s'opéra pas du tout sans heurts. Des mouvements révolutionnaires radicaux éclataient partout en Europe contras-

tant nettement avec les benoîtes révolutions dans les principautés provinciales allemandes. A Berlin et à Munich, le spartakisme tenait la rue jusqu'en janvier. A Budapest et à Vienne, des gouvernements social-démocrates évoluaient vers le communisme. Le mouvement révolutionnaire gagnait la Hollande, la Suisse où, du 10 au 15 novembre, un Conseil d'ouvriers établi à Olten discute d'égal à égal avec le gouvernement. Partout en Europe central, le drapeau rouge était hissé, la révolution était en marche.

Les peuples vainqueurs ont alors ignoré plongés dans l'ivresse de la victoire, les angoisses de leurs dirigeants. Ceux-ci se demandaient avec quels gouvernements allemand, autrichien, hongrois, ils allaient devoir traiter ; si ces gouvernements allaient accepter de négocier avec eux ; s'ils n'allaient pas les menacer, comme les bolchevistes russes au début de 1918, de submerger l'Europe sous leur propagande révolutionnaire. Quels effets cette propagande n'exercerait-elle pas sur les troupes alliées entrant en Allemagne ?

En vérité, jamais l'Europe n'a été si près de la révolution que le jour de la victoire. On pourrait montrer que c'est pour cette raison qu'« on n'est pas allé à Berlin » et aussi — sur un théâtre plus modeste — qu'on a en Belgique, élaboré le programme de Lophem. Mais ceci (c'est bien le cas de le dire) est une autre histoire...

## DES REGIMES SANS SUCCESEURS

Les conservateurs anglais et français qui se croient clairvoyants, craignent de se trouver, au lendemain d'une guerre même victorieuse avec l'Allemagne ou avec l'Italie, dans la même conjoncture, mais aggravée qu'à la fin de 1918. Si Hitler et Mussolini doivent confier un fusil à chaque citoyen allemand et italien en âge de se battre, nul doute que, au premier vent de la défaite, ces fusils se tourneront vers de nouvelles cibles. La révolution se fera. Alors ? A tort ou à raison MM. Chamberlain et Chautemps estiment que les régimes national-socialiste et fasciste ayant radicalement extirpé et anéanti toute opposition, il ne se trouverait pas, pour prendre leur succession, les « cadres » qui, s'étant forgés dans le travail oppositionnel, ont su créer la République française au lendemain de Sedan, la République de Weimar au lendemain de l'armistice de 1918. Les milliers d'émigrés allemands et italiens ne leur semblent pas en mesure de jouer un rôle analogue. Le nazisme et le fascisme totalitaire ont ainsi posé le dilemme aux conservateurs d'Occident : nous ou le chaos.



Et c'est pourquoi les conservateurs anglais ménagent comme un pis-aller, le fascisme et le national-socialisme, comme le châtelain passe bien des choses au garde-chasse qui trousse les filles, braconne quelque peu, boit trop, mais qui est impitoyable aux manants.

Henri LAURENT.

## **Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires, réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B,, d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des A&B et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

### **Protection**

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

Les œuvres littéraires numérisées par les A&B appartiennent majoritairement au domaine public. Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les A&B auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leurs numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines défauts peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

#### **3. Localisation**

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme

<[http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\\_du\\_fichier.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf)> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

### **Utilisation**

#### **4. Gratuité**

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

#### **5. Buts poursuivis**

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux A&B, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP180, B-1050 Bruxelles. Courriel : [bibdir@ulb.ac.be](mailto:bibdir@ulb.ac.be).

## **6. Citation**

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

## **7. Exemple de publication**

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées – basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux A&B un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication. Exemplaire à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP 180, B-1050 Bruxelles. Courriel : [bibdir@ulb.ac.be](mailto:bibdir@ulb.ac.be).

## **8. Liens profonds**

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des A&B ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives et Bibliothèques de l'ULB'.

## **Reproduction**

### **9. Sous format électronique**

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des documents numérisés sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

### **10. Sur support papier**

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

### **11. Références**

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux Archives & Bibliothèques dans les documents numérisés est interdite.